LES BRACELETS DE LA MAISON DU BONZE

LA MAISON DU BONZE (Wasquehal), enseigne exploitée par la société **ATW GROUP,** a souhaité réserver une « offre exceptionnelle » aux lecteurs d'un magazine TV bien connu : 59 € les deux bracelets en cuivre au lieu de 118 €.

À lire l'argumentation publicitaire « porter un bracelet en cuivre magnétique permet d'atténuer la douleur chez des sujets souffrant d'arthrose ou de rhumatismes. » D'autres bienfaits sont annoncés : l'apaisement des douleurs musculaires, la stabilisation de l'humeur, la gestion du stress…

Si vous souhaitez obtenir une confirmation scientifique de ces arguments, il faudra vous contenter de la formulation pour le moins imprécise de « selon de nombreuses études à travers le monde. »

LA MAISON DU BONZE revendique son statut « d'entreprise française basée dans le Nord » mais omet de mentionner le lieu de fabrication de ses articles. Vu l'absence de toute mention « made in France, » l'hypothèse asiatique à coût bas est présumée. Espérons que la qualité soit au rendez-vous.

Une vingtaine de titres de presse est mentionnée dans la rubrique « Ils ont parlé de nous. » Il reste à savoir s'il s'agit de véritables articles, ou de publi-reportages voire des pages publicitaires.

En tout cas, que le consommateur soit convaincu ou pas, il bénéficie d'une garantie « satisfait ou remboursé » et cet engagement est appréciable.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex** (contact@arnaques-infos.org).
SIRET : 503 805 657 00049
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** *(president@arnaques-infos.org)*